

Musée national des Arts
et Traditions populaires

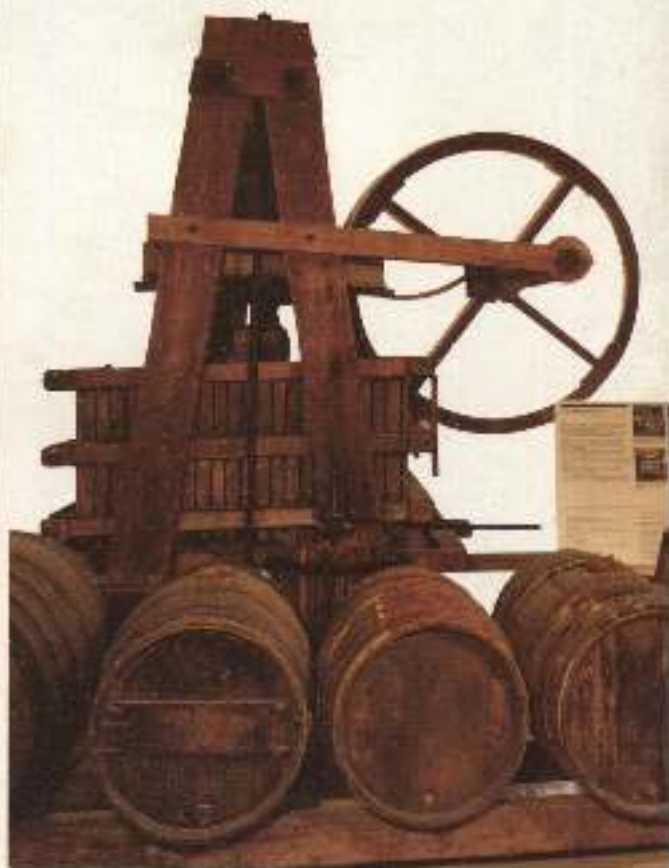
LE VIN ET LE GRAIN

Abbaye de Saint-Riquier

Réserves visitables du Musée national
des Arts et Traditions populaires



PETITS GUIDES DES GRANDS MUSÉES



N° 121

PARIS



Abbaye de Saint-Eugène
Réserves viticoles du Musée national
des arts et traditions populaires

Texte de:
Jean Cuisenier
Rémy Guadagnin
Jean-René Trchet

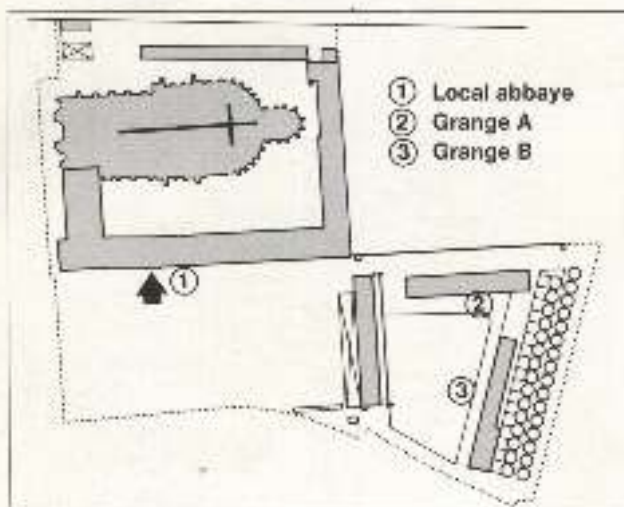
Accès : 0925 (Abbaye-Doullens)

Couverture

Du 1^{er} avril au 30 septembre
tous les jours, sauf le mardi
de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Du 1^{er} octobre au 31 mars
mêmes heures sur rendez-vous

Tél. : 06 22 26 81 52

Couverture : dalle des moines de la cave (voir planché)



1 - Plan de l'Abbaye de Saint-Eugène. 2 et 3 : les réserves viticoles du M.N.A.T.P. situées et fonctionnant respectif et indépendamment l'une de l'autre.

Depuis 1977, certains locaux et espaces de l'abbaye de Saint-Riquier contiennent partiellement les réserves du M.N.A.T.P. Environ la moitié de ces réserves, consacrées à des collections agricoles et viti-vinicoles, sont visitables depuis 1964. Une partie de ces collections sont exposées dans l'abbaye elle-même, les autres sous deux granges démontées de leur lieu d'origine situé à quelques dizaines de kilomètres au Sud de Saint-Riquier, et remontées au Sud-Est de l'Abbaye, face à l'ancienne école dépendant de celle-ci (fig. 1 et 2).

C'est dans l'aile Sud des bâtiments conventuels, reconstruits de 1670 à 1685 sous l'impulsion de l'abbé d'Aligre et restaurée en 1825, que se trouvent les deux salles consacrées à la viti-viniculture (deuxième niveau Ouest) et aux instruments aratoires attelés (troisième niveau Ouest) (fig. 3).



2 - Les granges



3 - Aile Sud
de l'Abbaye
M.N.A.T.P. Ouest

LES TRAVAUX DE LA VIGNE ET LES PROCÉDES VINICOLES TRADITIONNELS (XVIII^e-XX^e siècles)

Les collections présentées dans cette salle ont été acquises au fur et à mesure à partir de 1974 (fig. 4). Elles comprennent les collections formées de 1999 à 1977 qui sont exposées dans les galeries du Musée national des Arts et Métiers, ou mises en dépôt dans des musées de province.

Ces collections ne permettent pas de traiter la viticulture traditionnelle en France de manière exhaustive. Elles constituent simplement une évocation des façons culturales, des techniques de vinification et de distillation pratiquées dans différentes régions du XVIII^e au début du XX^e siècle. Les séquences au travail de la vigne et du vin sont représentées chronologiquement dans les 10 séquences de cette salle.

La préparation du sol

Le "défonçage"

La façon nommée "défonçage" préparait son terrain pour réaliser la plantation d'une vigne en utilisant généralement un soc à cheval et la charrue des régions à versant.

Le **défonçage** ou **défonçage** est une opération consistant en des labours profonds qui entament le sous-sol renouveau épandue quotidiennement de l'écorce de l'arbre.

La finalité principale de ce travail est de ramener à l'écartement des terres, par la destruction de toutes les plantes parasites et de permettre un meilleur développement des racines de la vigne par le mélange du sol végétal (couche arable) et du sous-sol (substrat pédogéologique).

On distingue en France trois grands types de défonçements : le **défonçage général**, le **défonçage partiel par bandes** et le **défonçage partiel par fosselles**.

La plantation

Pour planter une vigne, il existait trois types traditionnels de disposition des cépés. On distingue toutefois les vignettes plantés sans souci d'alignement et ceux qui présentent une disposition régulière (fig. 5).

Les vignes avec **cultures intercalaires** ont progressivement disparu au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, à cause de l'industrialisation provoquée par la mise en concurrence de plantes de cultures très concurrentes qui affaiblissent la vigne. Le maintien de ces cultures annuelles constituait pourtant un apport économique non négligeable pour les vigneronnes qui exploitent ainsi toute la surface de leurs parcelles.



Le déchaussement

Le déchaussement des vignes est une opération très importante. Par sa nature « lestage » de la végétation, il conditionne les modalités de travail des autres cultures d'entretien de la vigne.

Dans presque toutes les contrées viticoles, le déchaussement est pratiqué à la sortie de l'hiver. Il consiste à creuser à bras, environnant le pied des vignes, jusqu'à la naissance de leurs premières racines, faisant ainsi disparaître les herbes parasites et détruisant les larves d'insectes. Le déchaussement occupe également les racines superficielles qui risquent de gêner la croissance des ceps.

La taille

La taille de la vigne a pour but de réduire la végétation des vignes, de façon à **assurer aux grappes de fruits le maximum de sève**. Il s'agit donc d'une opération très importante et très delicate, dont dépend en grande partie la quantité et la qualité des raisins qui produiront les souches.

Le moment de l'année où on effectue la taille varie selon les régions. La technique d'entretien de la végétation « repose sur les jeunes crouses »



3 - Photographie de la "grappe" prise à deux jours.
Agronomie-Lectures (Vol. 1968, N° 4, T.P.)

4 - Soins des racines de la vigne, voir contre.

au froïet ou gelées printanières. La tige trop tendre s'est ajourée le développement des coursons et risque de détruire les grappes à fruits s'ils sont mouillés par la pluie et exposés à une gelée tardive.

Dans les régions du Sud, l'époque de la taille a fait de la fin de l'automne, après la chute des feuilles, au début de l'hiver. Pour les vignobles du Centre, du Nord et de l'Est, la première quinzaine de mars était considérée comme le meilleur moment, d'où le dicton : "Toute l'été la Vierge dort, ne se réveille qu'en mars".

Généralement, plus la vigne est taillée court et plus la qualité du vin sera bonne, mais la qualité du vin sera plus faible. Il existe plusieurs types de tailles pratiquées dans les régions et les aménagements des vignobles (fig. 6).

Depuis l'Antiquité gallo-romaine et jusqu'à la fin du XIX^e siècle, l'outil spécialement utilisé pour tailler la vigne était la *serpe*; elle fut remplacée à partir de 1860 par le sécateur.

L'échalassement

Les *"échalles"* étaient de longs pieux ou des perches de bois (souvent en châtaigner) qui servaient à soutenir les sarments verticalement et permettaient de mieux exposer les cépages au soleil.

Les *vignes échalassées* étaient donc plus généralement en usage dans le Centre, l'Est et la moitié nord de la France. La production de ces vignobles pouvait alors dépasser, en quantité et en qualité, celle des vignes mieux aménagées du Sud.

À partir d'environ 1800, le *trellage* (file de fer tendus sur des poutres) a progressivement remplacé l'échalassement, sans les nombreux défauts.

Le remontage des terres

Dans les vignobles à forte pente la disposition des rangs de vigne ne permettait pas de labourer facilement les terres, comme c'est le cas des vignes actuelles arrosées par le ruissellement. À la pelle ou en curant les courbes du versant.

Les racines étaient provoquées par le rattachement des saux de pluie entraînant la terre vers le bas des vignes. D'autre part, les collis étaient

très souvent mal drainés et cela pour les besoins profonds des cultures d'élevage, souvent pour elles, sans autre de leur intérêt, en son progrès.

Le *remontage des terres* était effectué tous les 2 ou 3 ans, de janvier à mars selon les régions, en deux ou par temps sec. Cette opération consistait à replacer aux pieds des cepages, au sommet de la vigne une couche de terre suffisante pour leur assurer une croissance normale.

Maladies, parasites et traitements de la vigne

Dès que la végétation apparaissait au printemps et jusqu'au moment des vendanges, en sus des soins indispensables de surveillance très attentivement le vignoble. Il fallait être capable d'identifier et prévenir ou combattre les différentes *maladies* et les nombreux *parasites* qui requièrent de mettre en danger la future récolte et parfois la vigne elle-même.

Les vignes étaient traitées le plus souvent par des *poudrages* de soufre ou des *pulvérisations de bouillies* ou de *préparations chimiques* diverses associées avec par les plants. Afin d'éviter le contact de ces produits toxiques avec le récolte, on ne faisait en principe jamais la vigne en cours de sa période précédant la vendange.

Le phylloxera

En 1863, une nouvelle "maladie" apparut sur les vignobles du Midi de la France. Tous les spécialistes *"pouillards des racines"* s'en étaient progressivement aperçus sans s'en rendre compte. Ce n'est qu'en 1868 qu'on reconnut l'origine de la "maladie" au passage à l'étranger (Amérique) originaires d'Amérique désigné sous le nom de *"phylloxera vastatrix"*.

Une seule mesure s'est avérée totalement efficace contre le phylloxera: le greffage systématique des vides cépages français sur des plants de variétés américaines ou, seuls résistants à l'attaque de ce féru.

À l'exception des vignes cultivées dans les *schistes* du littoral méditerranéen, tous les vignobles français ont considérablement souffert de la maladie au début du XX^e siècle, sans greffes sur des plants américains.

Les vendanges

(*Vendange* ou *matée* de portoc)
Les raisins récoltés étaient déposés

par les vendangeurs dans de petits récipients, dont le type et les formes variaient selon les régions : **seux** en bois, petits **baquets** en bois, **paniers** en osier ou en bois, etc.

La canaille était le « véhicule » des **contenants-porteurs** en bois, dont le type variait également en fonction des régions.

Le transport des vendanges

Déjà à la Moyen Âge, on transportait le vendange de la vigne au cellier à dos d'homme ou d'animal (traces et bûles) ou au moyen de voitures (chars et charrettes) qui étaient chargées de grès récents.

Ainsi, les raisins de la Vaine étaient déposés dans de grandes paniers et transportés à dos de cheval; par ailleurs, on préférait utiliser des hottes en bois qui travaillaient plus la vendange.

À partir de 1880-1890 environ, les voituriers étaient très généralement

transportés dans des contenants démontables sur des véhicules attelés de chevaux, ou même de voitures en Bourgogne.

La vinification

Au moment des vendanges, les raisins étaient récoltés et acheminés rapidement au cuvier afin d'en éviter l'altération.

Ils étaient ensuite soumis à une succession d'opérations qui permettaient de **transformer leur jus en vin** : c'était la **vinification**, dont la **fermentation** constituait la phase principale.

La fermentation

La **fermentation** est un phénomène naturel au cours duquel les sucres contenus dans les raisins se trans-



6 - Abandon d'un sarment coupé avec une serpe à deux vers louchant, telle d'habitude (Entre-et-Haute), 1896 (p. A.T.F. Dames).

formes progressivement en alcool sous l'action de micro-organismes : les levures.

Parallèlement, un certain nombre d'autres réactions se produisent (baisse de l'acidité, dissolution de la coque et des tanins, etc.). À la fin de la fermentation, le jus de raisin s'est entièrement transformé en vin.

Les différentes phases d'une vinification classique comprennent : le **foilage**, le **grippage**, la **fermentation** en cuve, la **macération**, les **soulings** et le **décuvage** → le **pressurage**.

Le pressurage

(fig. 7 et 8)

Lorsque la vendange était suffisamment fermentée, le vin dit "de pied" était tiré des cuves grâce à des pompes ou des robinets en cuivre appelés "fontaines" dans des récipients variant selon les régions, heques (en bois) penins, etc. Le vin de pied qui restait dans les cuves, une fois le vin "de pied" tiré, était transporté au pressoir à l'aide de vases en bois ou de "tapies".

Après deux pressures le vin était transporté des contenants placés sous le pressoir à l'aide de bacs en bois de "frais" ou de "bonas" suivant les régions. Le coque restant au fond de ces contenants était soulevé par des manches ou autres ustensiles.

Les soins et le vieillissement en chai

Les vins destinés à être bus jeunes étaient filtrés et mis en bouteilles après une courte période de repos. Les autres étaient dirigés vers un **chai de garde** ou de **vieillessement** (ils y séjournaient en cuves ou en fûts plus ou moins longuement (de quelques 10 m jusqu'aux grands crus). Au cours de cette période, une transformation interne s'opérait lentement, affirmant le caractère et l'arôme du vin.

La distillation

L'opération de distillation consistait à séparer une substance volatile (alcool) d'une matière fixe (vin, marc, murs, etc.) en réduisant la première vapeur et en la condensant.

La technique était connue dès l'Antiquité romaine (Pline en atteste l'emploi). Des appareils différents, ano-

7 - Pressurage de la vendange au pressoir au "Grand pied", Otteny (Seine-et-Marne) 1820, (cf. A.T.P., Cf. Pichot).

8 - Pressoir ancien à usage agricole, St-Mère (Yonne) vers 1900, (cf. A.T.P.).





liques aux alambics, franchement déjà aux 17^e et 18^e siècles de nos jours pour produire les "eaux divines". Jusqu'au milieu du 19^e siècle, il existait trois types de moyens d'appareils distillatoires, présentés dans cette salle: l'alambic "de ferme", l'alambic ou **bouilleur de crûs** (fig. 9), et la **distillerie industrielle** (fig. 10).

La consommation (fig. 11)

À partir des lits dans lesquels il avait consacré la vin était généralement versé en petites quantités, dans des récipients divers, jusqu'à la table du repas mesuré.

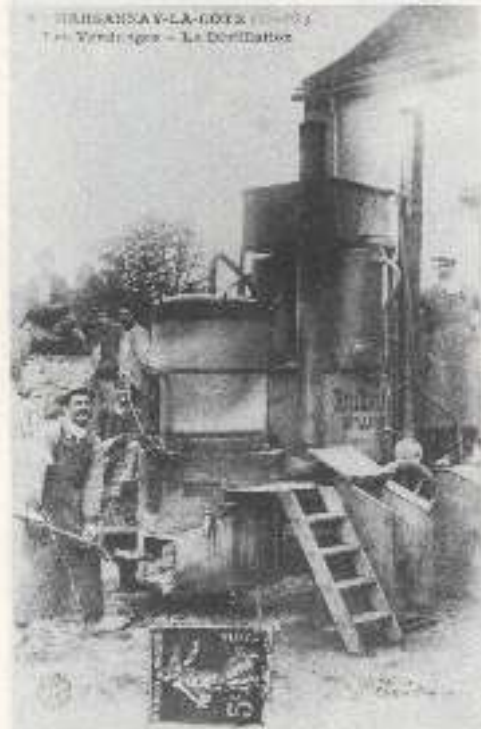
Les **cruchons** en terre, les **pitchets** en céramique ou en émail, qui conservaient bien le fraîcheur du vin, étaient utilisés depuis le Moyen Âge dans les tavernes et les fêtes populaires rurales et urbaines.

Sur les tables de banquettes et de banquettes en service les vins dans des **carafes** en verre, des **siguières** en

10 - Alambic
St André-de-Lézat
Cévennes-Méridionales
XVII^e-XVIII^e s.



11 - MANSANAY-LA-GROIX (1880)
T. de Vindry-Leprieux - La Bourdette



12 - Les distillateurs de crûs, Mansanay-la-Croix
(Côte d'Or) début du XIX^e à Arch. Nat. A.T.P.

13 - La consommation en crûs, documents vers 1840-1850
Plaque et notes à viticulture,
Bouvettes et Notes d'œnologie
Lithographie de J. Bonnet, Coll. A.T.P., Coll. A.T.P. de Paris

céramique ou en métal précieux. Le vin transbah dans ces rafraichissoirs à bouteilles (on dirait des peaux de chèvres) disposés autour de la table, entre les convives.

En milieu de siècle, il n'était si plus souvent transporté et consommé sous forme soit de x oues tonnelets en bois (appelés "boucots" dans ce

terme d'usage), soit dans des gourdes en cuir ou en céramique (dits "crapauds"), suspendus aux cordons ou des latrines de cuir.



LES INSTRUMENTS ARATOIRES ATTELES DE LA FRANCE D'AUTREFOIS (XVIII^e-XX^e siècles)

Dans cette suite, est présenté le choix typologique et régional de différents types d'instruments aratoires utilisés, parfois, dans les deux pays les limitrophes.

L'instrument typique, l'**araire** était utilisé pour plusieurs types de travaux : labour, préparation, sarclage, recouvrement des semailles. Plus récemment, son utilisation fut réduite au buttage des pommes de terre, au tirage des raies pour le semis à la volée et les plantations en ligne.

Quatre types de bâts d'araire se rencontrent sur le territoire national : le bâti **chambige**, le bâti **mancho-sap**, le bâti **dental** et le bâti **quadrangulaire** (fig. 12).

L'instrument désigné que l'on **charrue** était employée pour des tâches voisines de celles qu'effectuait l'araire sauf le sarclage.

Présentant un bâti souvent quadrangulaire (mais pas toujours, voir le n° 2, fig. 13), ses variantes typologiques interviennent essentiellement au niveau des modalités de réglage du labour, de la matière et de la forme du soc et du versoir.

La **herse** était utilisée pour briser les mottes de terre et niveler le terrain avant d'être, après le labour, le tirage

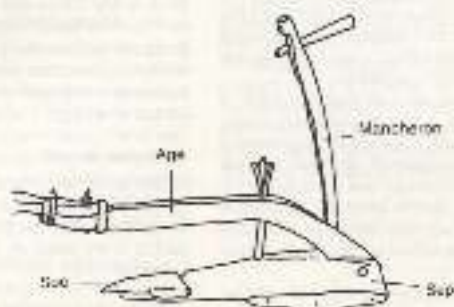
de l'araire, passée sur les céréales récoltées pour aérer le sol. Elle servait aussi au recouvrement des semailles. Son bâti était quadrangulaire, triangulaire, trapézoïdal, droit ou bombé, ses dents plus ou moins longues, suivant la nature des sols, celle des travaux à effectuer (casage des mottes, nivellement...) et les types de labour pratiqués.

Aux siècles passés, ces instruments étaient aussi également utilisés en battage de la même façon sur les semences (autrefois réalisées dans les régions méditerranéennes, la herse était parfois munie d'une roue dentée) et avait été utilisée que pour certains travaux. L'araire restait à l'apogée des travaux d'effectuation des instruments dans les régions septentrionales. A l'inverse, l'araire n'était pas inconnu dans celles-ci, on utilisait notamment pour le recouvrement des semailles et le buttage des pommes de terre.



12 - Charrue à versoir fixe, bâti sur un modèle d'araire Languedoc, XIX^e s. (G. A.T.P. A. 1944)

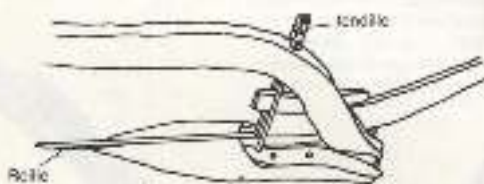
12 - Les b6ms d'ovales.



b6m simple



b6m avec manche-courbe



b6m avec socille



b6m avec socille et axe-train

1) Araires chamblac

Le bâi chamblac — du nom de l'âge courbe qui a servi à traîner l'ensemble de l'instrument et qui reçoit toutes les autres pièces — est un bâi strictement métallique.

Du point de vue morphologique, il a les traits de quelques variétés caractéristiques. L'âge est soit directement ou indirectement raccordé au joug. Dans le premier cas, il est long (n° 10, fig. 14), dans le second, il est court et soutenu sur d'un picotier et soit d'une chaîne se reliant au manivardement dit (n° 14).

La tête (partie métallique travaillée) est droite ou en forme de lame, et le manivardement est droit ou recourbé. Ces variations sont notamment en rapport avec les types de sols et le topogéographe.

L'existence du bâi d'antique — effectué avec des matériaux plus coûteux — dans le Pas de Calais, par exemple, qui représente l'une des régions d'extension les plus septentrionales du bâi, il existe une certaine concordance entre le maintien de ce modèle d'arsaire et l'importance traditionnelle des parcelles d'oc.

2) Araires manche-sep

Le bâi manche-sep — le manche et le sep sont d'une seule pièce et le genre d'âge — a une répartition moins homogène que le bâi chamblac. On le rencontre notamment au

Pays Basque (n° 25, fig. 15) et Corse (n° 24) et dans le comté de Guip (n° 22 et 23).

Dans certaines régions, où les bâis chamblac et manche-sep sont d'un et l'autre en usage, d'intéressants phénomènes d'hybridation se sont produits de sorte que certains des instruments en Provence notamment (n° 19 et 20) le sep et la base du manivardement forment ou forment une seule pièce tandis que l'âge a la forme courbée de celui du bâi chamblac.

3) Araires dentel

Le bâi dentel du nom du dispositif caractérisé par une certaine indépendance des éléments pièces composantes entre elles et considérées comme variantes.



15 - Araire manche-sep, LANTHON (Pyrénées-Atlantiques) (musée de la région) (n° 25) (IATPA, Pau).

à l'apex et le mancheron s'encastrent dans le sep indépendamment l'un de l'autre,

ou le mancheron s'encastre dans l'apex lui-même fixé à la partie postérieure du sep. C'est un bâti qui n'a pas été jusqu'ici enregistré en Grèce.

4) Araires quadrangulaires

Le bâti quadrangulaire se caractérise essentiellement par une disposition des coxas-embogées le mancheron se fixe toujours à l'apex et le sep de manière au mancheron. Dans certains cas cependant, lorsque l'instrument comporte deux manchérons l'apex est reçu sur une entrelacs reliant les deux pièces (n° 21 et 22, fig. 16).

Dans une certaine mesure, l'apex a ainsi une plus grande mobilité que dans les autres bâtis. Cette caracté-

ristique explique l'importance de l'étauçon, pièce qui sert à la fois au réglage de la hauteur de l'apex (et donc à celle de la profondeur du labour) et à la stabilité de celui-ci.

Les bâtis quadrangulaires ont été la plupart des instruments de labour caractéristiques de la France septentrionale; mais on le rencontre aussi dans le Sud de la France, notamment en Savoie et dans les Pyrénées.



23 - Araire quadrangulaire,
Pyrénées (Landes),
début du XIX^e,
sp. ATP, A. POISS.



24 - Araire quadrangulaire,
Esp. (n° 22) du XIX^e,
sp. ATP, A. POISS.

5) Araires au bâti hybride

C'est orig. de la vallée de l'Èbre aux confins des zones d'extension des bâts charnige (Massif Central et Provence) et, manche sup. sans alaire), des instruments tenant des deux bâts furent mis au point (n° 19 à 21).

Cette mise au point n'est pas, ou pas seulement, le résultat d'une adaptation fonctionnelle, car ces hybrides sont eux-mêmes différemment agencés et travaillent dans des sols fort variés. Cette adaptation pose le problème très général de l'origine et de la diffusion du bâti en relation probable avec des phénomènes plus vastes, d'ordre culturel.

6) Coutriers

Dans les versants de rive, le coutrier servait à soulever et à arrêter la terre (avec une aile) le passage de la raie proprement dit. Comme des Particule, l'association ariane coutrier-raie est notée en France, que dans l'extrême Sud-Ouest du pays (du Bigorre, dans le Béarn et le Pays Basque (Hautes Pyrénées et Pyrénées Atlantiques).

Le coutrier basco-arien se composait d'un long madrier droit, au lequel étaient fixés le manche et le

cadre (n° 57 et 58, fig. 17); il était passé devant l'araire. Dans le Pays Basque, et, contrairement, le coutrier était maintenu conjointement avec l'araire et possédait une forme différente. Là encore, le manchon ne formait qu'une seule pièce recourbée.

7) Charues

De cette présentation, ont été distinguées les charues à versoir fixe des charues à versoir mobile. Les premières étaient adaptées aux labours en planches ou en billons; les secondes aux labours à raie.

Puis, certains types de versoirs mobiles furent mis au point. Dans le premier cas, les deux petits côtés du soc recourbant s'ouvraient simultanément, le versoir, en l'absence d'un espace à chaque passage (n° 59 à 60); d'autres fois, c'était le soc qui se faisait pivoter autour d'un axe (n° 61).

L'avant-train était essentiellement un régulateur de largeur et de profondeur. La mise au point d'un simple régulateur métallique était au bout de l'axe, en diminuant le frottement (n° 62 et 63, fig. 18), permit la réalisation d'un travail plus efficace.



18 - Charrue à versoir fixe.
Prades d'Ariège (Aveyron).
M.M. (n° A. 1. 1. 4, Paris).



LES GRANGES

Description

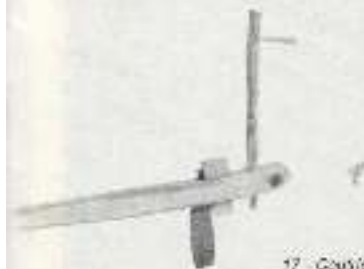
Les granges formaient dans la vallée d'Arques la limite de la cour d'une exploitation agricole : la entrée vers la culture céréalière et l'élevage des veaux en stabulation contrôlée (fig. 19). La grange A était implantée sur un talus Est-Ouest et décapait le terrain en pente. Sa façade Sud s'ouvrait sur la cour, sa façade Nord sur un ancien verger. La grange B, plus récente, était perpendiculaire à la façade Est, sur un axe Nord-Sud. Sa façade était ouverte sur le cour, sa façade Ouest sur un pâturage.

La grange A comporte une pièce de charbonnière datée de 1726. Une inscription sur le pignon Ouest permet cependant de situer la construction au début du XIX^e siècle. Des recherches archéologiques effectuées en

permettent de préciser la chronologie des opérations de construction. Mais d'ores et déjà, on peut être certain qu'une partie de la charbonnière a été construite de bois de réemploi (peuplier à Saint-Étienne). Cette grange est l'œuvre d'une structure de bois reposant sur des murs de soubassement très peu fondés. Les murs sont bâtis en rangons de sixes hourdes à la chaux et doublés de briques en terre cuite à l'intérieur. Le pignon Est est en torchis avec un mur de soubassement, le pignon Ouest est en ossature parement en briques et remplissage de fragments de bois. Le charbonnier est en chêne équarré à la hache, la structure est composée de fermes retrous-sées et de fermes sur blochets. Elle s'appuie sur des poteaux en bois encastrés sur des murs de soubasse-



16 - La grange B en 1964, nord-sud, vue depuis l'extérieur, halles de bois destinées à l'inventaire des veaux. (cf. ATP 4, 1964).



17 - Coulter, Ste Marie-de-Dampville (Alpes-Pyrénées) XIX^e s. (cf. ATP 10, 1964).

mont ou rapporté sur des sables de puits. Le remplissage entre poteaux est constitué de terre ou de blocs de roche, dans les maillages de maillages appartenant aux ventelles ou de torchis sur les parties planes. Le toit à deux rampants est couvert de tuiles plates antiques ou de petit module, posées sur lézards, les latérales, demi-rondes, sur un terre butte et posées au mort terre et sables. Au rez-de-chaussée la toiture, en terre battue sur deux niveaux pour épouser la pente normale du terrain. Un plancher de bois repose sur les orients de cinq travées pour former grenier.

La grange II, composée de deux parties d'angles, est bâtie selon la même technique. À l'extrémité sud (main d'œuvre actuelle), cinq arcades de bois sur poteaux et abais au-dessus du cour. Un grenier à fourrage les surmonte. La partie Nord, dans une cave à ciel ouvert à demi-enterrée, est en terre battue, mais en briques et rangons de silex. Au rez-de-chaussée le plancher est en bois et avec un socle de plâtre sur la cave. Au premier étage, on trouve un plancher de bois au-dessus duquel se trouvent les murs sont en torchis sur l'ensemble, et la toiture est en tuiles de terre cuite.

Les travaux et la chantier

Les travaux ont commencé par un relevé graphique des granges sur leur

site d'origine (plans) et par une collection de photographies détaillant certains détails, comme la disposition des tuiles de toit dans les sautoisements. La couverture en tuiles antiques, aux couleurs chaudes et variées, a été soigneusement préservée, démontée, transportée, puis remise en place soigneusement, complétée par des tuiles neuves fabriquées selon des procédés similaires (fig. 20).

Chaque pierre, chaque bloc de charpente a été numéroté avant le démontage. Les bois ont été transportés en atelier pour traitement à l'arsenic et au formol de les assembler verticaux ou horizontaux, afin qu'ils soient prêts au moment de leur montage. À cet effet, la fabrication de la toiture à charpente sur lézards, ce qui permet d'aplanir les pièces abaisées contre quelques pièces remplacent complètement. Chaque fois que cela a été possible, on a préféré procéder à ces travaux de bois sur des pièces nouvelles.

Simultanément, les sols étaient réaménagés sur les nouveaux lieux d'implantation, en sorte que les pentes du site d'origine soient retrouvées et que les granges reprennent un aspect agréable. Il a fallu pour respecter le site de l'abbaye modifier la position respective des deux bâtiments, mais on a gardé l'angle où ils formaient l'axe respectif l'autre. Disposés en face de l'ancienne école dépendant de l'abbaye, ils forment ainsi une cour semblable dans sa configuration et ses dimensions à la cour de ferme qui les délimitait à l'origine (fig. 21 et 22).



20 - Démontage de la basse-cour en janvier 1964 (cf. A.T.P. A. PAILL).

Le toit est en charpente de bois, et les murs sont en pisé ou en maçonnerie. Les ouvertures sont petites et les fenêtres sont souvent sans vitres. Les portes sont en bois et les charnières sont en fer. Les toits sont en tuiles ou en chaume. Les bâtiments sont souvent groupés en cour.

Mais on les voit aussi dans les villages. Les portes sont en bois et les charnières sont en fer. Les toits sont en tuiles ou en chaume. Les bâtiments sont souvent groupés en cour.



Fig. 25 - Vue de la façade d'un bâtiment rural.



Dans la même collection perus ou à paraître :

PARIS

Musée de Louvre (avec pl. 17) ●
Musée de la Ville de Paris (41) ◊

• **Département des Antiques Égyptiennes** (71)
L'Antiquité (19)
L'Égypte (20)
Le Moyen-Orient (21)
Le Proche-Orient (22)
L'Asie Mineure (23)
L'Asie du Sud-Est (24)
L'Asie du Sud (25)
L'Asie du Nord (26)
Région méditerranéenne de l'Europe (27)

• **Département des Antiques Grecques et Romaines**

L'Art de la Grèce (28)
L'Art de Rome (29)
Les Antiques grecques et romaines (30)
L'Art grec, romain et byzantin (31)
Les Antiques chrétiennes (32)
L'Art chrétien (33)
L'Art byzantin (34)
L'Art roman (35)
L'Art gothique (36)
L'Art de la Renaissance (37)

• **Département des Antiques Orientales** (33)

L'Asie Mineure (38)
L'Asie du Sud-Est (39)
L'Asie du Sud (40)
L'Asie du Nord (41)
L'Asie du Nord-Est (42)

• **Département des objets d'art européens** (34)
L'Art de la Renaissance (43)
L'Art de la période baroque (44)
L'Art de la période rococo (45)
L'Art de la période néoclassique (46)
L'Art de la période romantique (47)

• **Département des Peintures** (35)
L'Art de la Renaissance (48)
L'Art de la période baroque (49)
L'Art de la période rococo (50)
L'Art de la période néoclassique (51)
L'Art de la période romantique (52)

• **Département des Sculptures** (36)
L'Art de la Renaissance (53)
L'Art de la période baroque (54)
L'Art de la période rococo (55)
L'Art de la période néoclassique (56)
L'Art de la période romantique (57)
L'Art de la période réaliste (58)
L'Art de la période impressionniste (59)
L'Art de la période moderne (60)

• **Cabinet des Dessins**
Dessins (61)
Tableaux (62)

• **Cabinet des Médailles** (37) ●
Cabinet des Médailles (63)

• **Librairie de la Bibliothèque des Musées de France** (38)

• **Musée de l'Orangerie**
L'Orangerie (64)
Le Salon d'Automne (65)
Le Salon des Tuileries (66)

Musée des Arts Africains et Océaniques

L'Afrique (67)
L'Asie (68)
L'Amérique (69)
L'Océanie (70)

Musée des Arts Décoratifs (39)

Musée des Arts et Traditions Populaires (40) ◊

Le Musée de la Ville de Paris (71)
Le Musée de la Ville de Paris (72)
Le Musée de la Ville de Paris (73)

Musée des Travaux et de l'Histoire de l'Art (41) ◊

Le Musée de la Ville de Paris (74)
Le Musée de la Ville de Paris (75)

Musée d'Art et d'Histoire (42)

Musée d'Art Moderne (43) ●
Le Musée de la Ville de Paris (76)
Le Musée de la Ville de Paris (77)
Le Musée de la Ville de Paris (78)
Le Musée de la Ville de Paris (79)
Le Musée de la Ville de Paris (80)
Le Musée de la Ville de Paris (81)
Le Musée de la Ville de Paris (82)
Le Musée de la Ville de Paris (83)
Le Musée de la Ville de Paris (84)
Le Musée de la Ville de Paris (85)
Le Musée de la Ville de Paris (86)
Le Musée de la Ville de Paris (87)
Le Musée de la Ville de Paris (88)
Le Musée de la Ville de Paris (89)
Le Musée de la Ville de Paris (90)

Musée d'Art Moderne et Contemporain (44) ●
Le Musée de la Ville de Paris (91)
Le Musée de la Ville de Paris (92)
Le Musée de la Ville de Paris (93)
Le Musée de la Ville de Paris (94)

Musée Picasso
Le Musée de la Ville de Paris (95)
Le Musée de la Ville de Paris (96)

● Art. 17 - ● Art. 18 - ● Art. 19 - ● Art. 20 - ● Art. 21 - ● Art. 22 - ● Art. 23 - ● Art. 24 - ● Art. 25 - ● Art. 26 - ● Art. 27 - ● Art. 28 - ● Art. 29 - ● Art. 30 - ● Art. 31 - ● Art. 32 - ● Art. 33 - ● Art. 34 - ● Art. 35 - ● Art. 36 - ● Art. 37 - ● Art. 38 - ● Art. 39 - ● Art. 40 - ● Art. 41 - ● Art. 42 - ● Art. 43 - ● Art. 44 - ● Art. 45 - ● Art. 46 - ● Art. 47 - ● Art. 48 - ● Art. 49 - ● Art. 50 - ● Art. 51 - ● Art. 52 - ● Art. 53 - ● Art. 54 - ● Art. 55 - ● Art. 56 - ● Art. 57 - ● Art. 58 - ● Art. 59 - ● Art. 60 - ● Art. 61 - ● Art. 62 - ● Art. 63 - ● Art. 64 - ● Art. 65 - ● Art. 66 - ● Art. 67 - ● Art. 68 - ● Art. 69 - ● Art. 70 - ● Art. 71 - ● Art. 72 - ● Art. 73 - ● Art. 74 - ● Art. 75 - ● Art. 76 - ● Art. 77 - ● Art. 78 - ● Art. 79 - ● Art. 80 - ● Art. 81 - ● Art. 82 - ● Art. 83 - ● Art. 84 - ● Art. 85 - ● Art. 86 - ● Art. 87 - ● Art. 88 - ● Art. 89 - ● Art. 90 - ● Art. 91 - ● Art. 92 - ● Art. 93 - ● Art. 94 - ● Art. 95 - ● Art. 96 - ● Art. 97 - ● Art. 98 - ● Art. 99 - ● Art. 100

RÉGION PARISIENNE

Antiquités Nationales (Musée National de l'Antiquité) (101) ●
Antiquités Nationales (102) ●

Carrières (Musée National de l'Antiquité) (103) ●
Carrières Nationales (104) ●
Musée de la Ville de Paris (105) ●

Coque (Musée National de l'Antiquité) (106) ●

Égyptiennes
Musée National de l'Antiquité (107)
Musée National de l'Antiquité (108)
Musée National de l'Antiquité (109)
Musée National de l'Antiquité (110)
Musée National de l'Antiquité (111)
Musée National de l'Antiquité (112)
Musée National de l'Antiquité (113)

Égyptiennes Nationales (Musée National de l'Antiquité) (114) ●

Égyptiennes Nationales (Musée National de l'Antiquité) (115) ●

Égyptiennes Nationales (Musée National de l'Antiquité) (116) ●
Égyptiennes Nationales (117) ●
Égyptiennes Nationales (118) ●
Égyptiennes Nationales (119) ●
Égyptiennes Nationales (120) ●
Égyptiennes Nationales (121) ●
Égyptiennes Nationales (122) ●
Égyptiennes Nationales (123) ●

Égyptiennes Nationales (Musée National de l'Antiquité) (124) ●

Égyptiennes Nationales (Musée National de l'Antiquité) (125) ●

Égyptiennes Nationales (Musée National de l'Antiquité) (126) ●

Égyptiennes Nationales (Musée National de l'Antiquité) (127) ●

Égyptiennes Nationales (Musée National de l'Antiquité) (128) ●

PROVINCE

Antiquités Nationales (Musée National de l'Antiquité) (129) ●

Antiquités Nationales (Musée National de l'Antiquité) (130) ●

Antiquités Nationales (Musée National de l'Antiquité) (131) ●

Antiquités Nationales (Musée National de l'Antiquité) (132) ●

Antiquités Nationales (Musée National de l'Antiquité) (133) ●

Antiquités Nationales (Musée National de l'Antiquité) (134) ●

Antiquités Nationales (Musée National de l'Antiquité) (135) ●

Antiquités Nationales (Musée National de l'Antiquité) (136) ●

Antiquités Nationales (Musée National de l'Antiquité) (137) ●

Antiquités Nationales (Musée National de l'Antiquité) (138) ●

Antiquités Nationales (Musée National de l'Antiquité) (139) ●

Antiquités Nationales (Musée National de l'Antiquité) (140) ●

Antiquités Nationales (Musée National de l'Antiquité) (141) ●

Antiquités Nationales (Musée National de l'Antiquité) (142) ●

Antiquités Nationales (Musée National de l'Antiquité) (143) ●

Antiquités Nationales (Musée National de l'Antiquité) (144) ●

Antiquités Nationales (Musée National de l'Antiquité) (145) ●

Antiquités Nationales (Musée National de l'Antiquité) (146) ●

Antiquités Nationales (Musée National de l'Antiquité) (147) ●

Antiquités Nationales (Musée National de l'Antiquité) (148) ●



Paris

Musée National des Arts Africains et Océaniques	278, av. Daumesnil (75012)
Musée National des Arts et Traditions Populaires	6, rue du Marabout-Gandhi (75116)
Musée National Eugène Delacroix	6, place Furtberg (75006)
Musée d'Ennery	54, av. Foch (75116)
Musée Guimet	6, place d'Iéna (75016)
Musée Hébert	85, rue du Chevalier-Mézi (75006)
Musée J.-J. Henner	43, av. de Villiers (75017)
Musée du Louvre	Palais du Louvre (75001)
Galerie Nationale du Grand Palais	Avenue de Serres (75008)
Musée d'Orsay	1, rue de la Boétie (75007)
Musée des Monuments Français	Palais de Châtillon (75016)
Musée Gustave Moreau	14, rue de La Rochefoucauld (75009)
Musée de l'Orangerie	Place de la Concorde (75001)
Musée Auguste Rodin	77, rue de Varenne (75007)
Musée des Thermes et de l'Hôtel de Clugny	6, place Paul Painlevé (75005)

Région parisienne

Musée National du Château de Compiègne	Compiègne (60200)
Musée National de la Vallée et du Tourisme	Compiègne (60200)
Musée National de la Renaissance	Ecouchy (95440)
Musée National du Château de Fontainebleau	Fontainebleau (77300)
Musée National des Granges de Port-Royal	Magny-la-Hamois (78470)
Musée Auguste Rodin	Mudon (92190)
Musée National du Château de Malmaison	Malmaison (92100)
Musée du Château de Sceaux	Malmaison (92100)
Musée des Antiquités Nationales	Saint-Germain-en-Laye (78100)
Musée National de Céramique de Sèvres	Sèvres (92010)
Musée National du Château de Versailles et des Tronçais	Versailles (78000)
Grand Tronçon - Petit Tronçon	Versailles (78000)
Musée des voitures	Versailles (78000)

Province

Musée National de la Maison Bonaparte	Ajaccio (20000)
Musée Fernand Léger	Borj (06110)
Musée National de la Coopération Franco-américaine	Broncourt (02800)
Musée Magnin	Dijon (21000)
Musée National de la Préhistoire	Les Yvelles-de-France (28020)
Musée Africain	Lez-Aux (17125)
Musée Napoléonien	Lez-Aux (17125)
Musée Adrien Dubouché	Limoges (87000)
Musée des Deux Victoires	Mouillères-en-Poitou (85490)
Musée du Message Biblique Marc Chagall	Nîmes (30000)
Musée National du Château de Pau	Pau (64000)
Musée National Picasso La guerre et la paix	Vallaurt (06220)



9 782711 805402
 ISBN 2 7118 0600 0
 EAN 2 7118 0600
 805402
 4 0 1988